



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 27 septembre 2023
(19)

[Français]

Le Sous-comité des anciens combattants se réunit à huis clos aujourd'hui, à 12 heures, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable David Richards (président).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Anderson, Boisvenu, Deacon (*Ontario*), Richards et Yussuff (5).

Participent à la réunion : Jean-Rodrigue Paré et Diana Ambrozas, analystes, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, et Lucy Scholey, rédactrice, Direction des Communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 février 2022, le sous-comité poursuit son étude des questions relatives aux Anciens Combattants, y compris les services et les prestations dispensés, les activités commémoratives, et la poursuite de la mise en œuvre de la Loi sur le bien-être des vétérans.

Il est convenu que le sous-comité permette la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du sous-comité ou le personnel et qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le président et le vice-président l'autoriseront à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Le sous-comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu :

Que le projet de rapport soit adopté et que le président et le vice-président soient autorisés à approuver la version finale du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction;

Que le président soit autorisé à présenter le rapport au Comité permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants, pour considération à la première occasion.

À 12 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Ericka Dupont